Bando di concorso, per titoli ed esami, per la copertura di un posto, a tempo pieno e indeterminato, nel profilo professionale di collaboratore amministrativo e contabile, inquadrato nella posizione C2 del contratto del comparto unico della pubblica amministrazione valdostana.

Verbali delle prove di accertamento linguistico

Alle ore 8:30 del 20 maggio 2025, presso l'Hostellerie du Cheval Blanc, si è riunita la commissione di valutazione per l'accertamento linguistico del concorso in oggetto, così composta:

- Alessandro Cama – presidente della commissione;
- Filomena Sergi – insegnante;
- Silvana Desaymonet – insegnante.

È presente anche Davide Belley, dipendente de L'Artisanà, nel ruolo di segretario verbalizzante.

Il presidente dichiara aperta la seduta e ricorda che durante la riunione preliminare del 14 maggio 2025, in merito all'accertamento linguistico, la commissione di valutazione ha confermato la convocazione in data odierna, alle ore 9:00, e ha stabilito che, in coerenza con i contenuti del bando di concorso e delle deliberazioni di Giunta regionale 3 dicembre 2001 n. 4660 e 29 aprile 2002 n. 1501 che disciplinano le prove di accertamento linguistico, la commissione si è espressa come segue in merito all'articolazione delle prove:

- la prova scritta, di durata complessiva pari a 2 ore e 30 minuti, è articolata in una fase di comprensione scritta e una di produzione scritta;
  - la prova di comprensione scritta, di durata pari a 50 minuti, consiste di 12 domande riguardanti l'interpretazione di un testo di 550/600 parole, tratto da riviste o quotidiani;
  - la prova di produzione scritta, di durata pari a 1 ora e 40 minuti, consiste nella redazione di un testo descrittivo, narrativo o espositivo di 200/250 parole;
- la prova orale, di durata complessiva pari a 45 minuti, è articolata in una fase di comprensione orale e una di produzione orale;
  - la prova di comprensione orale, di durata pari a 25 minuti, consiste di 10 domande riguardanti la lettura di un documento di durata compresa tra 2 minuti e 2 minuti e 30 secondi;
  - la prova di produzione orale, di durata pari a 20 minuti, consiste nell'esposizione, seguita da un dialogo con gli esaminatori, su un argomento di attualità o di larga diffusione scelto dal candidato tra tre documenti proposti di lunghezza pari a 300/250 parole;
- tutte le prove sono formulate sia in lingua italiana sia in lingua francese nel caso in cui i candidati abbiano prescelto lingue diverse per lo svolgimento delle prove d'esame;
- le modalità di svolgimento e i criteri di valutazione delle prove di accertamento linguistico sono anch'esse contenute nelle deliberazioni sopra richiamate;
- i tempi aggiuntivi, gli esoneri e le prove differenziate in funzione dell'invalidità riconosciuta al candidato sono stabiliti dalle tabelle contenute all'interno delle stesse deliberazioni;
- durante le prove non è ammessa la consultazione di testi portati dai candidati né l'uso di telefoni cellulari, smartphone, tablet o dispositivi similari, pena l'esclusione dal concorso.

Inoltre, il presidente informa che:
- nessun candidato tra i 25 che devono sostenere l'accertamento linguistico ha diritto e ha richiesto tempi aggiuntivi;
- un candidato deve sostenere l'accertamento linguistico in lingua italiana mentre tutti gli altri devono sostenerlo in lingua francese.

Alle ore 8:50, presso la stessa Hostellerie du Cheval Blanc, inizia l'accreditamento dei candidati.

Viene effettuato:
- il riconoscimento del candidato tramite documento d'identità;
- il ritiro dei cellulari.

Al termine dell'accreditamento, risultano presenti i 5 candidati elencati di seguito:

ID	Nome	Cognome
26	Silvia	Fornoni
31	Alessandro	Lunardi
32	Ilaria	Macchieraldo
50	Paola	Vona
53	Enrico	Zollo

I candidati assenti sono ritenuti rinunciatari e pertanto esclusi dal concorso.

Ai candidati viene consegnata, all'interno di una busta bianca di grandi dimensioni:
- una penna;
- una busta bianca di piccole dimensioni, contenente un foglietto utile per riportare nome, cognome, luogo di nascita, data di nascita e la firma.

Preliminarmente, il presidente illustra ai candidati che:
- si sta svolgendo la prova scritta dell'accertamento linguistico del concorso indetto da L'Artisanà per la copertura di un posto, a tempo pieno e indeterminato, nel profilo professionale di collaboratore amministrativo e contabile inquadrato nella posizione C2 del contratto del comparto unico della pubblica amministrazione valdostana;
- seguirà, alle 9:00 del 21 maggio 2025, la prova orale dell'accertamento linguistico, riservata a coloro che supereranno la prova scritta.

Il presidente chiede poi ai candidati di scrivere le proprie generalità sul foglietto all'interno della busta bianca piccola e di sigillarla, riponendola all'interno della busta bianca di grandi dimensioni.

Alle ore 9:15 la commissione distribuisce ai candidati l'articolo allegato intitolato "Attention aux abus!" e il questionario di 12 domande riguardanti l'interpretazione del testo.

La prova che si svolge con la massima regolarità, alla presenza contemporanea di tutti i commissari e del segretario verbalizzante.

Allo scadere dei 50 minuti concessi per la compilazione del questionario, tutti i candidati presenti hanno consegnato la busta bianca grande contenente l'elaborato della comprensione scritta.

Le buste bianche grandi sigillate sono mischiate e raccolte in una scatola.

Successivamente, la commissione distribuisce ai candidati la traccia allegata per la produzione scritta, riguardante gli acquisti su Internet, e ricorda la durata massima della prova.

La prova che si svolge con la massima regolarità, alla presenza contemporanea di tutti i commissari e del segretario verbalizzante.

Allo scadere dell'ora e 40 minuti concessi, tutti i candidati presenti hanno inserito anche l'elaborato della produzione scritta all'interno della busta bianca grande che viene consegnata alla commissione.

Le buste bianche grandi sigillate sono mischiate e raccolte in una scatola.

Dopo l'uscita dei candidati e nello stesso locale in cui si sono svolte le prove, la commissione accerta l'integrità delle singole buste bianche grandi contenenti la comprensione e la produzione scritta. Il presidente procede all'apertura di ogni busta che viene contrassegnata con un numero progressivo. Lo stesso numero è apposto sul questionario della comprensione scritta, sull'elaborato della produzione scritta e sulla busta bianca piccola posta all'interno della busta bianca grande.

I commissari effettuano la correzione ed esprimono la valutazione della prova scritta. Tutti i candidati conseguono un punteggio superiore a 6/10 e sono quindi ammessi alla prova orale.

I lavori della commissione terminano alle ore 12:40 circa.

Alle ore 8:30 del 21 maggio 2025, presso l'Hostellerie du Cheval Blanc, si è riunita nuovamente la commissione di valutazione per l'accertamento linguistico del concorso in oggetto, così composta:

- Alessandro Cama – presidente della commissione;
- Filomena Sergi – insegnante;
- Silvana Desaymonet – insegnante.

È presente anche Davide Belley, dipendente de L'Artisanà, nel ruolo di segretario verbalizzante.

Il presidente dichiara aperta la seduta e ricorda che la prova scritta è stata superata da 5 candidati.

Alle ore 8:50, presso la stessa Hostellerie du Cheval Blanc, inizia l'accreditamento dei candidati.

Viene effettuato:

- il riconoscimento del candidato tramite documento d'identità;
- il ritiro dei cellulari.

Al termine dell'accreditamento, risultano presenti i 5 candidati elencati di seguito:

ID	Nome	Cognome
26	Silvia	Fornoni
31	Alessandro	Lunardi
32	Ilaria	Macchieraldo
50	Paola	Vona
53	Enrico	Zollo

Ai candidati viene consegnata, all'interno di una busta bianca di grandi dimensioni:

- una penna;
- una busta bianca di piccole dimensioni, contenente un foglietto utile per riportare nome, cognome, luogo di nascita, data di nascita e la firma.

Preliminarmente, il presidente illustra ai candidati che si sta svolgendo la prova orale dell'accertamento linguistico del concorso indetto da L'Artisanà per la copertura di un posto, a tempo

pieno e indeterminato, nel profilo professionale di collaboratore amministrativo e contabile inquadrato nella posizione C2 del contratto del comparto unico della pubblica amministrazione valdostana.

Il presidente chiede poi ai candidati di scrivere le proprie generalità sul foglietto all'interno della busta bianca piccola ,riponendola all'interno della busta bianca di grandi dimensioni.

Dopo aver distribuito ai candidati un questionario di 10 domande, la commissione concede 3 minuti di tempo per esaminarne il contenuto.

Successivamente una commissaria legge ai candidati l'articolo allegato intitolato "Que jetons-nous à la poubelle?".

La commissione concede 10 minuti di tempo per rispondere alle domande.

L'altra commissaria legge nuovamente l'articolo.

La commissione concede ulteriori 10 minuti di tempo per rispondere alle domande.

La prova che si svolge con la massima regolarità, alla presenza contemporanea di tutti i commissari e del segretario verbalizzante.

Allo scadere del tempo concesso per la compilazione del questionario, tutti i candidati presenti hanno consegnato la busta bianca grande contenente l'elaborato della comprensione orale.

Le buste bianche grandi sigillate sono mischiate e raccolte in una scatola.

I candidati sono convocati uno ad uno in ordine alfabetico di cognome, a partire dalla lettera "O", sorteggiata da una candidata. Mentre un candidato sostiene la prova di produzione orale, gli altri attendono in una sala separata. Al termine della prova, il candidato che l'ha sostenuta si allontana dalla sede d'esame.

Durante la prova di produzione orale, ad ogni candidato sono consegnati i seguenti tre articoli allegati:

- "Intelligence artificielle: comment ChatGPT métamorphose la triche scolaire";
- La voiture autonome, nouvel horizon de l'automobile";
- Les vegan n'aiment pas plus les animaux que les humains",

tra i quali può scegliere quello di sua preferenza.

Ad ogni candidato la commissione richiede di riassumere brevemente il contenuto del testo e di esprimere la sua opinione.

Al termine dell'esame di ogni candidato, la commissione esprime la valutazione della produzione orale.

I commissari effettuano la correzione ed esprimono la valutazione della prova di comprensione orale.

In seguito, tramite l'identificativo numerico presente sugli elaborati della prova scritta e della comprensione orale, dopo aver aperto le corrispondenti buste bianche piccole contenenti le generalità del candidato, sono espresse le seguenti valutazioni, dove la valutazione finale è data dalla media tra

la valutazione della prova scritta e di quella orale, a loro volta ottenute dalla somma tra la prova di comprensione e di produzione:

Candidato	Comprensione scritta	Produzione scritta	Comprensione orale	Produzione orale	Valutazione finale
Silvia Fornoni	4,60	3,00	4,20	3,20	7,50
Alessandro Lunardi	4,20	3,80	3,40	4,70	8,05
Ilaria Macchieraldo	4,60	4,20	4,60	3,70	8,55
Paola Vona	5,00	3,60	4,20	3,70	8,25
Enrico Zollo	4,20	3,40	4,60	4,60	8,40

Tutti i candidati superano perciò l'accertamento linguistico.

I lavori della commissione terminano alle ore 12:00 circa.

Il segretario provvede a redigere apposito verbale della seduta che, previa lettura, viene sottoscritto dai partecipanti.

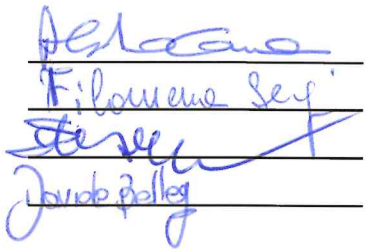
Letto e sottoscritto dai partecipanti.

Alessandro Cama – presidente della commissione

Filomena Sergi – insegnante

Silvana Desaymonet – insegnante

Davide Belley – segretario verbalizzante



CATÉGORIE C2
COMPRÉHENSION ÉCRITE

ATTENTION AUX ABUS!

Les personnes âgées peuvent être les victimes d'abus de faiblesse dans des cas très différents : démarchage à domicile ou rédaction d'un testament par exemple. Des recours existent en cas d'abus de faiblesse.

Dans la loi, l'abus de faiblesse se traduit comme le fait de profiter de la vulnérabilité d'une personne en vue de l'inciter à faire, ou ne pas faire, des actes qui auront des conséquences préjudiciables pour elle-même.

L'auteur d'un abus veut généralement profiter de la vulnérabilité d'une personne âgée pour en obtenir de l'argent ou des biens.

Par « personne âgée », il était initialement entendu toute personne de 65 ans et plus. Or, en cours de réalisation, et suite à une décision stratégique, il a été demandé à l'équipe de recherche d'étendre la population cible aux 55 ans et plus.

Une situation d'isolement géographique, affectif ou social ou une situation de perte d'autonomie peut amener la victime à accorder plus facilement sa confiance à une personne qui créé un lien avec elle. Si cette personne est mal intentionnée, elle peut abuser de la situation pour obtenir de l'argent ou des biens.

Les seniors sont-ils suffisamment renseignés sur la problématique ? Plus de la moitié (56%) des répondants ont affirmé être informés sur le sujet. Les vecteurs privilégiés pour s'informer sont, dans l'ordre, la presse, la télévision, la radio puis les discussions entre proches. En contrepartie, le web, les brochures et les livres ainsi que les cours et formations rejoignent plus difficilement la population ciblée.

Les personnes âgées isolées sont les plus vulnérables et de plus en plus fréquemment victimes de démarcheurs indélicats.

Voilà un exemple.

"*Ils m'ont sérieusement roulée, littéralement trompée*!"

Mme Pauline, 74 ans, a encore du mal à raconter sans trembler le mauvais tour dont elle a fait les frais récemment. "*Les deux messieurs étaient si gentils ... Ils sont venus chez moi avec un grand appareil pour localiser les rats dans les greniers. Ils m'ont dit qu'il fallait traiter et isoler la charpente en m'assurant que ça allait me coûter une somme dérisoire*".

Confiante, madame Pauline accepte les travaux pour 50 000 euros et contracte un crédit, elle qui n'avait jamais emprunté de sa vie:

En un instant , l'ancienne maîtresse d'école se retrouve avec une dette mensuelle de 500 euros sur le dos, à rembourser dans les années à venir. Désormais à sec dès le 15 du mois, la retraitée, qui jusque là vivait des jours paisibles à la campagne, n'ouvre plus sa porte à personne.

Ces dernières années, les personnes âgées sont devenues les victimes de professionnels de la maltraitance astucieuse.

Les chiffres parlent clair: "*Nous attendions 12 000 appels par an et nous en sommes à plus de 50 000*". La maltraitance financière est devenue la troisième cause d'appel après la maltraitance psychologique, juste derrière la maltraitance physique.

Les vieux sont les premières victimes du "fishing" ou hameçonnage (=piège): lettres envoyées par les impôts ou par la caisse d'assurance maladie pour signaler un trop-perçu, procédé qui permet de récupérer leurs coordonnées bancaires ...

Dans les dernières années, les victimes de ces pièges ont été des personnes âgées de 55 ans et plus et les abus financiers envers ces personnes constituent un véritable fléau dans la société. Bon nombre d'Etats ont déjà étudié la problématique et, depuis, mettent tout en pratique pour y faire face. Une coordination entre professionnels, pouvoirs politiques et chercheurs est absolument nécessaire.

565 mots calculés à l'ordinateur

CATÉGORIE C2
COMPRÉHENSION ÉCRITE

ATTENTION AUX ABUS!

COMPRÉHENSION GLOBALE

Cochez la bonne réponse

1. Ce document est

a. un article de presse
b. une recherche
c. un conte fantastique

2. Le but du document est de :

a. présenter une situation problématique
b. indiquer le meilleur remède pour résoudre le problème
c. chercher les causes qui ont déterminé la situation

3. Dans le document on parle

a. de comment Mme Pauline passait sa retraite
b. des abus contre les personnes âgées
c. des bénévoles qui aident les personnes âgées

COMPRÉHENSION ANALYTIQUE

4. Vrai ou Faux ? Cochez la bonne réponse

Les abus contre les personnes âgées semblent diminuer V F

Cochez la bonne réponse

5. Selon le texte:

a. les personnes âgées sont souvent seules et isolées
b. les personnes âgées n'aiment pas être hospitalisées dans les centres d'accueil
c. les personnes âgées sont une grande ressource pour la communauté

6. Madame Pauline est

a. une paysanne
b. une immigrée italienne
c. une ancienne institutrice

Vrai ou Faux ?

7. Le démarcheur est une personne qui peine à marcher V F

8. a. Il n'existe pas un numéro d'appel gratuit pour les victimes d'abus V F

b. La loi, définit *abus de faiblesse* le fait de profiter de la vulnérabilité d'une personne en vue de l'inciter à faire, ou ne pas faire, des actes V F

9. OUI ou NON ? Cochez la bonne réponse

a. Il paraît que les personnes âgées subissent plusieurs formes de maltraitance OUI NON

b. Pauline n'a jamais été contactée par quelqu'un voulant la tricher OUI NON

c. Pauline, après sa triste expérience, ne vit plus seule OUI NON

d. Pauline a reçu la visite de trois dames lui proposant des travaux pour sa maison OUI NON

10. Complétez l'énoncé en utilisant les mots de la liste ci-dessous. Attention : il y a des intrus !

Ils m'ont sérieusement..... !Pauline, 74 ans, a encore du mal à ..... sans trembler le ..... tour dont elle a été..... victime . "*Les deux* ..... *étaient si gentils ... Ils sont venus chez moi avec un grand appareil pour* ..... *les rats dans les greniers".*

raconter / sort / trompée / découvrir / subi / mauvais / fait / récemment / messieurs / femmes

11. Quelles sont les informations présentes dans le document?

a. Pauline a contracté un crédit OUI NON

b. Pauline a toujours déposé son argent à la banque OUI NON

c. Les vieux sont les premières victimes du "fishing" (=piège) OUI NON

12. Vrai ou Faux ?

a. Pour faire face au problème il faut prévoir une coordination entre professionnels, pouvoirs politiques et chercheurs. V F

b. Pauline est une victime de la maltraitance physique V F

c. Les abus financiers constituent un véritable fléau dans la société V F

CATÉGORIE C2

COMPRÉHENSION ÉCRITE

ATTENTION AUX ABUS!

CORRIGÉ

1. b				(1 point)
2. a				(1 point)
3. b				(1 point)
4. F				(1 point)
5. a				(1 point)
6. c				(1 point)
7. F				(1 point)
8. a. F	b. V			(2 point)
9. a) OUI	b) NON	c) NON	d) NON	(4 points)

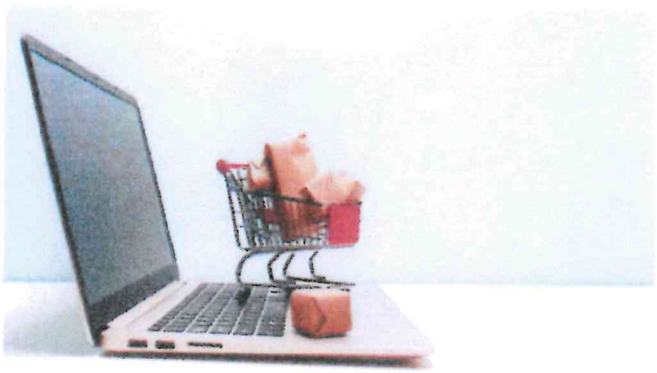
10. *Ils m'ont sérieusement* ***trompée***! Geneviève, 74 ans, a encore du mal à **raconter** sans trembler le **mauvais** tour dont elle a été **récemment** victime . "*Les deux* ***messieurs*** *étaient si gentils ... Ils sont* venus *chez moi avec un grand appareil pour* **découvrir** *les rats dans les greniers".*

(6 points)

11. a) OUI	b) NON	c) OUI	(3 point)
12. a) V	b) F	c) V	(3 points)

Total 25 points

PE



Faire des achats sur Internet, de nos jours, est une pratique très répandue; les personnes qui achètent des produits ou services on line sont toujours plus nombreuses.

Quels peuvent être les avantages? Et les inconvénients?
Essayez de les mettre en évidence.

Vous êtes parmi ceux qui emploient fréquemment Internet pour vos achats ou bien vous êtes méfiants envers cette pratique?

Exprimez votre choix en expliquant le motif qui vous pousse à être pour ou contre le shopping sur Internet.

N'oubliez pas de :
- respecter la marge de tolérance prévue (200/250 mots)
- indiquer toutes les 2 lignes la somme progressive des mots employés.

Vous pouvez consulter le dictionnaire monolingue

Durée de l'épreuve : 1h 40 minutes

CATÉGORIE C2

COMPRÉHENSION ORALE

" QUE JETONS-NOUS À LA POUBELLE? "

Que jetons-nous à la poubelle ? Des emballages, des papiers, des restants de nourriture, des bouteilles.... Bref, nous nous débarrassons de ce qu'on appelle les "déchets ménagers". Le terme "ménager" est à prendre au sens large. Il comprend le contenu de nos poubelles mais aussi les détritus ramassés dans la rue, dans les magasins grands et petits, dans les écoles ... .

La composition de nos ordures ménagères est très variée : métaux, verre, papiers, plastiques, matières organiques. Les déchets alimentaires, que l'on appelle aussi "déchets organiques", se décomposent rapidement. Par contre, certains détritus ne se dégradent que très lentement ou pas du tout. En fonction de la nature des déchets, on choisit une solution qui permette de les éliminer.

Dans des centres de traitement des déchets, on broie les ordures et on procède à un tri. Verre, papier, plastique peuvent être recyclés. Les déchets organiques peuvent se transformer en compost (sorte d'engrais naturel). Les déchets inflammables, on les brûle dans les incinérateurs. La composition des fumées sera analysée en permanence afin de respecter les normes européennes ; le reste, y compris les cendres des détritus brûlés, est mis en décharge.

Mais ce procédé ne constitue pas la meilleure solution car les dépôts d'ordures constituent des risques pour la santé. Les décharges dégagent de mauvaises odeurs et enlaidissent le paysage. Beaucoup de ces sites commencent à être saturés et les ouvertures sont très rares. La gestion des déchets reste donc un problème délicat pour plusieurs communes.

La solution la plus écologique est de permettre le recyclage qui consiste à fabriquer de nouveaux produits en réutilisant les déchets. Pour faciliter cette opération, il suffit de sélectionner nos ordures et de les déposer dans les conteneurs appropriés qui sont mis à notre disposition dans presque toutes les villes. Il en existe pour le verre, les métaux, les papiers, les plastiques. Chacun de nous peut donc contribuer à résoudre le problème de l'élimination des déchets.

322 mots d'après l'ordinateur

CATÉGORIE C 2

COMPRÉHENSION ORALE

" QUE JETONS-NOUS À LA POUBELLE? "

COMPRÉHENSION GLOBALE

1. Cochez la bonne réponse

Le document est :

a. un essai
b. une interview
c. un article de presse

2. Cochez la bonne réponse.

Le but du document est de :

a. critiquer les comportements des personnes en matière d'élimination des déchets

b. indiquer quel est le meilleur remède pour résoudre le problème de l'élimination des déchets

c. s'opposer à la construction de nouvelles décharges

***3.* Indiquez quelle est <u>l'idée dominante</u> du texte :**

a. il faut arrêter la consommation car on produit trop d'ordures

b. il n'existe qu'une manière d'éliminer les ordures

c. suivant la typologie des déchets, il faut choisir la manière appropriée de les éliminer

COMPRÉHENSION ANALYTIQUE

***4.* Complétez l'énoncé en utilisant les mots appropriés de la liste ci-dessous. Attention : il y a des intrus.**

Les déchets....., que l'on appelle aussi ..... organiques,

se décomposent ..... . Par contre, certains détritus ne se

..... que très lentement ou pas du tout. Il faut tout prévoir pour

..... la pollution.

a) déchets b) productions c) dégradent d) différentes e) alimentaires
f) limiter g) éliminé h) rapidement

5. OUI ou NON ? Cochez la bonne réponse

a. Les décharges représentent l'avenir de l'élimination des déchets	**OUI**	**NON**
b. L'objectif principal est celui de contenir la pollution	**OUI**	**NON**
c. Le problème du traitement des déchets n'existe plus	**OUI**	**NON**
d. Il ne faudra pas contrôler le volume de déchets produits	**OUI**	**NON**
e. Les fumées des incinérateurs seront analysées régulièrement	**OUI**	**NON**
f. Les décharges défigurent le paysage	**OUI**	**NON**

Vrai ou Faux ? Cochez la bonne réponse.

6. Les déchets ménagers sont variés.	**V**	**F**
7. Le recyclage est la solution la plus écologique	**V**	**F**

8. <u>Laquelle</u> des informations suivantes est présente dans le document ? Cochez la bonne réponse.

a. La gestion des déchets reste un problème complexe pour les communes

b. La gestion des déchets ne présente plus de difficultés

c. La gestion des déchets concerne peu de citoyens

9. Vrai ou Faux ? Cochez la bonne réponse.

a. Les décharges présentent plusieurs inconvénients.	**V**	**F**
b. Il suffit d'abandonner les déchets dans n'importe quel site.	**V**	**F**

10. Reliez l'expression proposée à sa bonne définition

Broyer les ordures:

a. brûler les ordures

b. déposer les ordures

c. réduire les ordures en parcelles très petites

CATÉGORIE C2

" QUE JETONS-NOUS À LA POUBELLE? "

CORRIGÉ

1. c (1 point)

2. b (1 point)

3. c (1 point)

4. Les déchets **alimentaires**, que l'on appelle aussi "**déchets** organiques", se décomposent **rapidement**. Par contre, certains détritus ne se **dégradent** que très lentement ou pas du tout. Il faut tout prévoir pour **limiter** la pollution.

(5 points)

5. a. NON b. OUI c. NON d. NON e. OUI f. OUI
(6 points)

6. Vrai (1 point)

7. Vrai (1 point)

8. a (1 point)

9. a. Vrai b. Faux (2 points)

10. c (1 point)

TOTAL 20 points

Intelligence artificielle : comment ChatGPT métamorphose la triche scolaire

Par Violaine Morin

Publié le 08 février 2025 à 15h04,

« Je dirais qu'il y a peut-être cinq personnes dans ma classe qui n'utilisent pas ChatGPT », estime Alice, une élève de 3e scolarisée à Paris. La triche, sport universel, vieux comme l'école elle-même, a trouvé un moyen de se renouveler avec l'intelligence artificielle (IA) générative et, en particulier, avec ChatGPT, le robot conversationnel d'OpenAI. Il existe une version gratuite de cet outil particulièrement intuitif, que l'on peut installer sur smartphone. De toute évidence, peu d'adolescents n'ont pas eu cette initiative. *« Ceux qui ne s'en servent pas du tout sont les meilleurs élèves*, observe la collégienne. *Ceux qui s'en servent pour faire les devoirs à leur place, en revanche, ont plutôt de mauvais résultats. Ils se disent que autant avoir des bonnes notes sans trop travailler. »*

On trouve en effet chez les élèves, deux écoles. Il y a ceux qui utilisent ChatGPT pour chercher des réponses qu'ils sont censés trouver seuls – à la maison ou pendant les devoirs surveillés, discrètement, avec leur téléphone sur leurs genoux ou dans leur trousse.

« Quand je suis fatigué ou que je n'ai pas le temps, ChatGPT fait mes devoirs d'allemand », rapporte Elliot, 16 ans, au lycée à Cergy, qui avoue que la langue de Goethe n'est pas exactement son point fort. L'intelligence artificielle, excellente traductrice, est capable de produire un texte en allemand *« de mon niveau »*, précise le jeune homme, de manière à ne pas se faire trop vite repérer. Il suffit de le lui demander.

ChatGPT peut de temps en temps nous dire des choses vraies, mais il peut aussi inventer n'importe quoi en suivant les chemins probabilistes issus de son apprentissage. Alors comment savoir quand il dit vrai et quand il dit faux ? Cela est *a priori* impossible sauf si l'on connaît soi-même la réponse, mais dans ce cas l'interroger est inutile. L'autre équipe est composée d'élèves qui ont fait de ChatGPT leur assistant personnel, tout en reconnaissant que l'utiliser pour faire les choses à leur place ne présente pas un grand intérêt. *« Je sais que, si je veux vraiment progresser, il faut que je fasse moi-même »*, précise Alice.

LA VOITURE AUTONOME, NOUVEL HORIZON DE L'AUTOMOBILE

Les constructeurs présentent cela comme la prochaine révolution de l'automobile. Renault promet de mettre sur le marché des véhicules "*dotés d'une délégation de conduite autonome*" à partir de 2020. Ford parle plutôt de 2021. Tous les grands constructeurs investissent lourdement dans ce domaine et ont déjà des véhicules en test. Hier, le gouvernement a reçu les recommandations de l'ancienne secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, chargée d'élaborer la stratégie nationale pour le véhicule autonome. La France veut adapter la législation afin de ne pas passer à côté de cette mutation.

"*Historiquement, le projet de développer un véhicule autonome n'est pas venu des constructeurs automobiles, mais de Google et des entrepreneurs de la Silicon Valley*" rappelle Bernard Jullien, maître de conférences à l'Université de Bordeaux et spécialiste de l'industrie automobile. "*Ces entreprises sont portées par la conviction que les machines et les algorithmes sont capables de faire mieux que les humains. Les constructeurs, de leur côté, ont repris ce projet. Mais il existe toujours un doute sur sa faisabilité*", estime-t-il. De nombreux problèmes restent à régler avant la production en série de véhicules entièrement autonomes. Le premier est d'abord technique: l'accident mortel, survenu le 19 mars dernier avec un véhicule de la société Uber, aux Etats-Unis, l'a montré. La voiture a vu un obstacle mais n'a pas freiné, croyant avoir affaire à un sac en plastique. L'accident montre que la technologie est encore défaillante.

Par ailleurs, les automobilistes eux-mêmes sont-ils prêts à se laisser convaincre? "*Les automobilistes français sont 69% à penser que le véhicule autonome présente un véritable intérêt,* explique Fabien Neuvy, de l'observatoire Cetelem. "*Ils sont convaincus que ce véhicule verra le jour. Ils en attendent en premier lieu une amélioration de la sécurité, en second lieu de libérer un peu de leur temps au volant pour faire autre chose: lire, téléphoner ou se reposer. Le premier frein, c'est le coût. Au-delà de 10% d'augmentation de prix. Il y a peu de gens prêts à faire l'effort financier nécessaire.*"

De plus, il existe un gros problème réglementaire: nul ne sait qui doit être considéré comme responsable en cas d'accident. Est-ce la société ayant conçu le logiciel, le constructeur automobile ou bien le conducteur?

C'est pourquoi le véhicule autonome reste encore un objet de science-fiction.

«Les vegan n'aiment pas plus les animaux que les humains»

Par Eléonore de Noüel Paul Sugy
Publié le 25/09/2018 à 11:59

Le mouvement véganien (pour parler français) se dit pacifique… envers les animaux, mais non envers les humains qu'il accuse de tous les maux.

Cette idéologie est fondée sur un principe erroné et irréaliste : l'antispécisme.

Les véganiens, non seulement ne connaissent rien aux animaux, mais ils ne les aiment pas - Peter Singer, l'auteur d'*Animal libération* (1975), leur maître à penser, ne s'en cachait d'ailleurs pas! -, pas plus qu'ils n'aiment les humains. S'ils les connaissaient et s'ils les aimaient, ils ne réclameraient pas la «libération» des quelque vingt-cinq milliards d'animaux domestiques (à ne pas confondre avec les animaux de compagnie) dont le sort est lié à celui des humains depuis une dizaine de millénaires.

Le réalisme impose au contraire de reconnaître la nature omnivore de l'espèce humaine, de même que sa légitimité à posséder, à élever et à utiliser des animaux, y compris pour son plaisir, pourvu qu'elle le fasse en les respectant. Or respecter les animaux, c'est respecter leurs différences: on ne saurait traiter des chevaux, des porcs ou des poules de la même manière. Traiter un animal pour ce qu'il n'est pas (par exemple, un chat ou un chien comme substitut d'enfant), c'est le traiter mal, c'est le maltraiter (d'où l'émergence, relativement récente, de la spécialité de vétérinaire «comportementaliste»). Bref, le respect des animaux, c'est le spécisme, pas l'antispécisme!

Les végans font fausse route parce qu'ils méconnaissent la manière dont ont émergé les relations de domestication. Elles ne sont pas seulement le fruit de la volonté humaine, mais aussi de celle des animaux. La plupart des espèces domestiques sont des proies et elles ont, dans la nature, une espérance de vie assez courte.
On peut penser que les relations de domestication ont rencontré l'intérêt de certaines espèces parce qu'elles leur apportent protection et sécurité alimentaire. La domestication n'est donc pas un rapport de domination et d'exploitation. C'est au contraire fondamentalement un rapport de pacification et de communication, l'inverse des rapports de prédation auxquels veulent nous ramener certains « libérateurs » des animaux.

300 mots